

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2014

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 28

Titulaires présents : 21

Titulaires représentés : 7

(6 suppléants et 1 procuration)

L'an deux mille quatorze, Jeudi 16 octobre à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC du Canton de Cadours :	Mrs CLUZET A. et DULONG D.
CC des Coteaux du Girou :	Mrs CUJIVES D., DUTKO H., et VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa. et PETIT Ph.
CC de Save et Garonne :	Mrs BOISSIERES J., ESPIE J-C., JANER G., LAGORCE P., MELIET J-J et MOIGN J-L.
CC Val' Aïgo :	M. LAVIGNOLLE V., Mme NARDUCCI I., Mrs REBEIX N. et SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	M. CALAS D. par M. GENEVE J-L (suppléant) ; M. GRANDJACQUOT par M. ANJARD N. (suppléant).
CC du Frontonnais :	Mme MOURIER Ch. par PINSARD B. (suppléant) ; M. GALLINARO A. par TIRMAN S. (suppléante) ; M. VASSAL J-P. par MARELO F. (suppléant).
CC de Save et Garonne :	Mme AYGAT Ch. par BOISSIERES J. (pouvoir) ; M. AUZEMERY B. par VOLTO V. (suppléante).

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	M. ROUMAGNAC L.
CC Val' Aïgo :	M. OGET E.

VOTANTS : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n ° 2014/ 23

Objet : Désignation des représentants du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain à la Conférence d'Aménagement Commercial InterSCoT (CACI) et à la Commission InterSCoT du Grand Bassin Toulousain (GBT)

VU la convention constitutive du GIP InterSCoT,

Considérant que la Conférence d'Aménagement Commercial InterSCoT (CACI) est composée de 16 membres, dont 2 représentants le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, il convient de procéder à la désignation de ces représentants.

Considérant que la Commission InterSCoT du Grand Bassin Toulousain (GBT) est composée de 15 membres, dont 2 représentants le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, il convient de procéder à la désignation de ces représentants,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE

Article 1er : **DE DESIGNER** au scrutin majoritaire, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour représenter le Syndicat Mixte la **Conférence d'Aménagement Commercial InterSCoT (CACI)** :

- **Monsieur PETIT Philippe**
- **Monsieur SALIERES Jean-Luc**

Article 2 : **DE DESIGNER** au scrutin majoritaire, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour représenter le Syndicat Mixte à la **Commission InterSCoT du Grand Bassin Toulousain (GBT)** :

- **Monsieur CAVAGNAC Hugo**
- **Monsieur VINTILLAS Edmond**

Article 3 : **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le Président du GIP InterSCoT.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signés au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	08/10/2014
Date d'affichage :	08/10/2014
Certifié exécutoire le :	03/11/2014
Affichée le :	03/11/2014




Philippe PETIT
Président